



Communiqué de presse
13 mai 2025

**Gestion transfrontalière des sédiments du Haut-Rhône :
l'opération d'abaissement partiel du barrage de Verbois
se déroulera du 15 au 27 mai 2025**

Pendant 12 jours, CNR (Compagnie Nationale du Rhône), la Société des Forces Motrices de Chancy-Pougny (SFMCP) et les Services Industriels de Genève (SIG) coordonneront un vaste dispositif de gestion sédimentaire. L'objectif : faire transiter graduellement jusqu'à 1,5 million de m³ de sédiments, l'équivalent du volume de 600 piscines olympiques, stockés dans la retenue du barrage suisse de Verbois. Réalisée tous les 3 à 4 ans sous la supervision des autorités franco-suisse, cette opération vise à prévenir le risque d'inondation de certains quartiers de Genève, mais aussi à favoriser la continuité sédimentaire nécessaire à la vie du fleuve le plus puissant de France. Le dispositif étant tributaire des conditions hydrométéorologiques, son démarrage pourra être reporté au maximum de 10 jours.

Prévenir le risque d'inondation, prendre soin du fleuve

L'Arve, qui prend sa source dans le massif du Mont Blanc et se jette dans le Rhône à l'aval de Genève, transporte près de 700 000 m³ de matières en suspension par an. La moitié de ces matériaux – limons, sables, graviers - s'accumule chaque année dans la retenue de Verbois. Le problème majeur survient lors des crues de l'Arve, puisque le niveau d'eau en amont du barrage augmente et accentue significativement le risque d'inondation, notamment dans le quartier de la Jonction à Genève.

Evacuer graduellement les sédiments vers l'aval pour faciliter le passage des crues et prévenir les débordements, c'est l'enjeu premier de l'opération menée conjointement par CNR, la SFMCP et les SIG. Le second enjeu est environnemental : remettre en circulation ces matières essentielles au maintien de l'équilibre sédimentaire du Rhône et de son delta en Camargue, tout en maîtrisant les impacts de l'opération.

Des sédiments sous haute surveillance

Concrètement, l'opération consiste à abaisser progressivement et de manière concomitante le niveau des retenues des barrages de Verbois (SIG), Chancy-Pougny (SFMCP) et Génissiat (CNR). CNR effectue parallèlement des manœuvres spécifiques sur ses 5 aménagements hydroélectriques situés à l'aval, entre Seyssel et Sault-Brénaz. Pendant 12 jours, plus de 400 personnes réparties sur le Rhône genevois et le Haut-Rhône français se relaieront pour piloter et surveiller le bon déroulement de l'opération, effectuer de nombreux suivis environnementaux, et réaliser des prélèvements pour contrôler la qualité de l'eau et sa concentration en sédiments.

Sur toute la durée de l'opération, la réglementation impose de maintenir un taux moyen de matières en suspension de 5 grammes par litre d'eau, l'équivalent d'une cuillère à café, pour maîtriser les impacts sur la biodiversité du fleuve, notamment sur les poissons. Suivi de près par des organismes de recherche scientifique, et mené en lien étroit avec les fédérations et les associations de pêches locales, ce mode de gestion sédimentaire transfrontalier sera également observé par plusieurs délégations étrangères.

Mesures de sécurité

Côté français : entre le 15 mai et le 6 juin inclus, la navigation, la baignade et les pratiques sportives seront interdites sur le Rhône, entre la frontière suisse et l'aménagement hydroélectrique de Sault-Brénaz. Les écluses d'Anglefort, de Brens et de Savières seront hors service.

La pêche sera interdite dans les vieux Rhône de Chautagne, Belley et Brégnier-Cordon. Seules les pêches de sauvegarde et de sauvetage effectuées par CNR, les services de l'Etat, les associations de pêche locales et de protection des milieux aquatiques seront autorisées.

Côté Suisse : la navigation, la baignade, la pêche ou toute autre activité dans le lit du Rhône et dans l'Arve en aval du pont de Saint-Georges ou sur leurs berges sont interdites du 16 mai jusqu'à la fin des opérations, soit au plus tard le 6 juin 2025 inclus.



Le barrage de Verbois, exploité par les SIG et le barrage de Génissiat, exploité par CNR.

Télécharger les images de l'opération :

CNR - Lien de téléchargement :

[Photos gestion sédimentaire – Crédit : C.Moirenc/CNR](#)

SIG - Lien de téléchargement :

https://media.sig-ge.ch/documents/cp/20250513_cp_abaissement_partiel_du_rhone.zip

Pour plus d'informations, consultez nos sites internet :

<https://ww2.sig-ge.ch/abaissement2025> | www.cnr.tm.fr/gestion-sedimentaire-2025

Contacts presse

CNR - r.jacquet@cnr.tm.fr – +33 (0)6 74 79 10 00

SIG - veronique.tanerg@sig-ge.ch - +41 79 103 17 68

À propos de CNR

CNR (Compagnie Nationale du Rhône) est le 1^{er} producteur français d'électricité 100 % renouvelable avec une puissance installée de plus de 4 000 MW. CNR transforme l'énergie de l'eau du Rhône dont elle détient la concession depuis 1934 et valorise l'énergie du vent et du soleil avec 120 parcs éoliens et photovoltaïques sur le territoire national. Cette activité d'énergéticien lui permet de financer ses deux autres missions historiques – la gestion et le développement du transport fluvial et l'irrigation des terres agricoles – et ses missions d'intérêt général (Plans 5Rhône). CNR est la seule société anonyme d'intérêt général en France. Son capital est majoritairement public (183 collectivités locales et établissements publics, groupe Caisse des Dépôts) avec ENGIE comme actionnaire industriel de référence. La loi Aménagement du Rhône du 28 février 2022 a prolongé la concession de CNR jusqu'en 2041.

À propos des SIG

SIG est une entreprise publique suisse au service de plus de 500 000 personnes sur le canton de Genève. Chaque jour, elle leur assure des services essentiels : elle fournit l'eau, le gaz, l'électricité 100% renouvelable, l'énergie thermique et soutient le développement des quartiers intelligents pour Genève. Elle traite les eaux usées, valorise les déchets et met en œuvre des programmes d'efficacité énergétique et environnementale.

